Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 056-215601303-20260320-D20260320_01-DE

République Française
Département Morbihan
Commune de Merlevenez

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20/03/2026

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Nombre de vote
23	22	23

Vote
Approbation à la majorité Pour : 18 Contre : 5 Abstention : 0

L'an 2026, le 20 Mars à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de Merlevenez s'est réuni en session ordinaire, en Mairie salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Lionel TIBULLE, conseiller municipal.
Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 16/03/2026.
La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 16/03/2026.

Présents : M. NICOLAS Frank, Mme PHILIPPE Christèle, M. Didier LE BLIMEAU, Mme ROLLAND Anne-Sophie, M. LE CORRE Renaud, Mme MILLION Line, M. JUSTOM Philippe, Mme AMIOT Clémence, M. TIBULLE Lionel, Mme CHAPPEY Angélique, M. LE MOUELLIC Mickaël, Mme LETULLE Elodie, M. GOUADEC Patrice, Mme JUBIN Stefanie, M. RIBLER Pascal, Mme CADIO Evelyne, M. LE NEZET Didier, Mme ETTEL Gwenaelle, M. LE BOSSER Bruno, M. LE CALVE Ludovic, Mme HASCOET Solène, Mme LEROC Céline.

Absents excusés : M. BIGOT Pierre a donné pouvoir à M. LE BOSSER Bruno.

A été nommé secrétaire : Mme AMIOT Clémence.

D20260320_01 - Election du maire

VU le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2122-4 et L.2122-7

CONSIDERANT qu'à l'appel de candidature deux élus se sont fait connaître, Ms Frank NICOLAS et Ludovic LE CALVE,

Après que chaque conseiller municipal à l'appel de son nom ait remis fermé dans l'urne son bulletin de vote écrit sur papier blanc, M. Renaud LE CORRE et Mme Solène HASCOET, assesseurs procèdent au dépouillement sous le contrôle de M. Lionel TIBULLE, doyen d'âge de l'assemblée et Mme Clemence AMIOT, secrétaire de séance :

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de bulletin trouvé dans l'urne : 23
- Nombre de bulletins blancs : 0
- Nombre de bulletins nuls : 0
- Nombre de suffrage exprimé : 23
- Majorité absolue : 12

M. Ludovic LE CALVE obtient 5 voix

M. Frank NICOLAS obtient 18 voix

M. Frank NICOLAS obtient 18 voix et est proclamé Maire de la Commune de Merlevenez.

M. Frank NICOLAS déclare accepter d'exercer ses fonctions et est immédiatement installé.

Fait et délibéré à Merlevenez, les jour, mois et an que dessus et ont signé les membres présents.

Le Maire :
- Certifie sur sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte

Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 056-215601303-20260320-D20260320_01-DE

- Informe que cet acte peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Rennes (Hôtel de Bizien, 3 Contour de la Motte, CS44416 - 35044 Rennes Cedex) dans les deux mois suivant sa publication

Lionel TIBULLE
Président de séance

Frank NICOLAS
Maire de Merlevenez

